



ASSURANCE

UN MEMBRE DE VOTRE PERSONNEL EST VICTIME D'UN ACCIDENT DU TRAVAIL *grave ?*



ETHIAS

NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS

ETHIAS OFFRE UN PLAN DE RÉINSERTION professionnelle

Pour la plupart des victimes d'accident du travail, le retour au boulot est naturel, automatique. Mais pour d'autres, la reprise du travail nécessite soit une adaptation de leur poste soit une réorientation professionnelle. Avant, ils avaient une vie, ils travaillaient, ils avaient un métier : ardoisier, mécanicien, électricien, conducteur de machines, employé ou encore cadre. Plongés dans un monde hyper-médicalisé, il va falloir les aider à reconstruire une nouvelle vie. Partant de ce constat, Ethias a décidé de proposer un service complet de bilan de compétences pouvant déboucher sur une formation et une réinsertion professionnelle.

POURQUOI ?

Nous avons voulu aller au-delà des obligations légales et anticiper l'évolution de la législation. Cela fait partie des valeurs d'Ethias (apporteur de solutions, acteur responsable), c'est dans nos gènes. On ne veut laisser personne au bord de la route.

AVEC QUELS PARTENAIRES ?

Nous avons choisi de travailler avec des structures spécialisées dans la réinsertion professionnelle.

COMMENT ?

Le dossier de l'assuré est d'abord analysé. Dès le début, la victime sera mise au centre des préoccupations ; il faut l'inclure, évaluer sa motivation, son envie, ses capacités. Si l'avis est favorable, le programme de réinsertion peut commencer. **Débute alors le processus de réorientation proprement dit.** La victime passe un bilan de compétences approfondi. Ensuite, un projet de formation est établi avec elle. L'objectif : en fin de parcours, la reprise du travail chez son employeur initial ou, si cela s'avère impossible, ailleurs. Avec nos partenaires, nous cherchons l'employeur désireux d'accueillir la personne détentrice de nouvelles compétences.

VOTRE AVANTAGE ETHIAS

Tout est pris en charge par Ethias.

Ethias est le 1^{er} assureur Accidents du travail en Belgique à proposer une telle solution de réinsertion professionnelle. C'est une solution où tout le monde est gagnant : la victime, son employeur et l'assureur.

Saviez-vous qu'Ethias a remporté le Trophée DECAVI ?*

Pour la septième année consécutive, nous avons reçu le prix de la « Meilleure assurance Accidents du travail ».



*Trophée DECAVI publié le 25 avril 2025 sur www.decavi.be (catégorie Assurances Non-Vie – Accidents du travail – n°1 parmi 6 produits repris dans cette catégorie).

EN SAVOIR PLUS ?



reinsertion.professionnelle@ethias.be



04 220 34 31



www.ethias.be

Ethias SA, n° d'agrément 196, voie Gisèle Halimi 10 4000 Liège, est une compagnie d'assurance agréée en Belgique et soumise au droit belge. www.ethias.be • info@ethias.be • RPM Liège • TVA BE 0404.484.654 • IBAN : BE72 0910 0078 4416 • BIC : GKCCBEBB. Document publicitaire. Ne constitue pas un engagement contractuel. E.R. : Vincent Pécasse. 07/2025